



SAINT-OUEN-SUR-SEINE

SÉANCE ORDINAIRE

CONSEIL MUNICIPAL

DU LUNDI 24 JUIN 2024

ORDRE DU JOUR

- Appel nominal des conseillers municipaux
- Désignation du secrétaire de séance
- Communications du Maire
- 1 - Adoption du procès-verbal de la séance du 2 avril 2024
- 2 - Approbation du compte financier unique du budget principal de la Ville au titre de l'exercice 2023
- 3 - Présentation du rapport annuel d'utilisation de la Dotation de solidarité et de cohésion sociale (DSUCS) au titre de l'exercice 2023 (annexe au compte financier unique)
- 4 - Présentation du bilan des acquisitions et des cessions de biens immobiliers réalisées en 2023 par la Ville (annexe au compte financier unique)
- 5 - Présentation du bilan de la formation des élu.e.s au titre de l'année 2023 (annexe au compte financier unique)
- 6 - Approbation du compte financier unique du budget annexe de la régie de restauration au titre de l'exercice 2023
- 7 - Approbation du compte financier unique du budget annexe de la régie de stationnement au titre de l'exercice 2023
- 8 - Affectation des résultats afférents au compte financier unique du budget annexe de la régie de stationnement au titre de l'exercice 2023
- 9 - Approbation du compte de gestion du budget annexe de la régie de Saint-Pair au titre de l'exercice 2023
- 10 - Approbation du compte administratif du budget annexe de la régie de Saint-Pair au titre de l'exercice 2023
- 11 - Approbation du compte de gestion du budget annexe du centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) au titre de l'exercice 2023
- 12 - Adoption du compte administratif du budget annexe du centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) au titre de l'exercice 2023
- 13 - Approbation de la convention de cession de biens mobiliers entre la ville de Saint-Ouen-sur-Seine et le département de la Seine-Saint-Denis

- 14 - Approbation des statuts créant le fonds de dotation de Saint-Ouen et désignation des deux représentants de la Ville
- 15 - Approbation de la nouvelle Charte territoriale de relogement NPNRU de Plaine Commune introduisant la gestion en flux
- 16 - Approbation du nouveau contrat de ville : "Contrat Engagements Quartiers 2030"
- 17 - Point justice : attribution de subventions de fonctionnement aux associations intervenant au Point-Justice de la Commune au titre de l'année 2024 et renouvellement de la convention d'objectif avec le Conseil départemental de l'accès au droit de la Seine-Saint-Denis
- 18 - Renouvellement des conventions à intervenir avec la Caisse d'allocations familiales pour les bons vacances
- 19 - Approbation de la convention de subventionnement au titre du Fond d'Intervention Régional (FIR) à intervenir entre l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France et la commune de Saint-Ouen-sur-Seine pour l'exercice 2024
- 20 - Approbation des avenants n° 3 aux conventions d'objectifs et de financement n° 22-016, 22-017 et 22-018 relatifs à l'évolution des financements de la prestation de service unique pour les Eaje Ottino, Dolto et Les Galopins
- 21 - Approbation de la convention d'objectifs et de financement n° 24-005 RPE à intervenir avec la Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis concernant la prestation de service et le bonus territoire pour le Relais petite enfance Rosiers
- 22 - Approbation de la convention de mise à disposition de prestations de restauration pour le collège Jules Michelet, à intervenir avec le département de la Seine-Saint-Denis et ledit collège
- 23 - Attribution de prix aux jeunes diplômés de l'enseignement secondaire et supérieur domiciliés à Saint-Ouen-sur-Seine à l'issue des années scolaires 2023/2024, 2024/2025 et 2025/2026
- 24 - Attribution de bourses communales en faveur des étudiants audoniens poursuivant leurs études dans un établissement public supérieur au titre des années universitaires 2024/2025 et 2025/2026
- 25 - Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association "Mouvement des Haïtiens pour une conscience nationale"
- 26 - Renouvellement de la convention-cadre de partenariat avec la Philharmonie de Paris et déclinaison des actions opérationnelles 2024-2027
- 27 - Approbation de la convention d'application à intervenir avec le Muséum national d'histoire naturelle
- 28 - Approbation de la convention tripartite de subventionnement à intervenir avec l'association Marché aux Puces et l'EPT Plaine Commune
- 29 - Choix du mode de gestion des marchés alimentaires de la ville de Saint-Ouen-sur-Seine

- 30 - Règlement du concours : "La plus belle vitrine"
- 31 - Prorogation du bail emphytéotique de l'ensemble immobilier Payret-Massenet consenti à la SEMISO
- 32 - Approbation de la convention de mandat d'études préalables à intervenir avec la SPL SEQUANO relative à la réhabilitation du centre de vacances de Chaudon
- 33 - Constitution du GIE pour la mutualisation des services entre la SEM Plaine Commune Développement, la SPL Plaine Commune Développement, la SEM Saint-Denis Commerce, la SPL Agence d'attractivité de Plaine Commune et le GE Plaine Commune Développement
- 34 - Approbation des conventions de Projet Urbain Partenarial (PUP) à intervenir avec différents opérateurs
- 35 - Déclassement et cession au profit de la société SOGEVIMMO d'un volume immobilier issu des parcelles cadastrées section N n° 155, 157, 166, 172 et 174, sises 141bis à 145 boulevard Victor Hugo
- 36 - Cession d'une portion de la rue Rolland
- 37 - Création d'une brigade cynophile au sein de la Police municipale
- 38 - Besoins en recrutement des agents saisonniers pour l'été 2024
- 39 - Conditions et modalités d'attribution des indemnités horaires pour travaux supplémentaires aux agents mobilisés dans le cadre des JOP 2024
- 40 - Plan de déplacement des agents communaux et du CCAS
- 41 - Prise en charge des frais de déplacements professionnels pour le trajet domicile - lieu de travail sur la période juillet-août 2024
- 42 - Monétisation du compte épargne temps
- 43 - Création, précision des emplois et modification du tableau des effectifs
- 44 - État des travaux de la commission consultative des services publics locaux au titre de l'année 2023
- 45 - État des décisions du maire prises dans le cadre de la délégation de pouvoirs consentie par le Conseil municipal

Saint-Ouen-sur-Seine, le 14 JUIN 2024

Le Maire de Saint-Ouen-sur-Seine

